LES MATHES. LA PALMYRE

bulletin municipal Édité par la Mairie des Mathes











ÉDITO.	3	L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE	26
L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE	5	LA VIE ASSOCIATIVE	30
BUDGET	16	ÉTAT CIVIL	34
TRAVAUX & ÉQUIPEMENTS	19	À VOTRE SERVICE	35
DESTINATION NATURE	24		

LES MATHES . LA PALMYRE 10 rue de la Sablière - Les Mathes - Tél. 05 46 22 48 72 - info@lesmatheslapalmyre.fr Bulletin municipal d'informations trimestriel n°67 - Mai 2021
Directrice de la publication : Marie Bascle - Maire / Responsable de la rédaction : Christelle Corneleau
Commission de rédaction : Marie Bascle, Jean-Pierre Caron, Jean-Claude Pillet, Bernard Largeteau, Lucile Picon, Céline Augustin Design Graphique & Rédaction : Service Communication
Crédit photos & illustrations : Thierry Avan, Associations, Mairie Les Mathes - La Palmyre, CARA - Impression : Atlantique Offset

LE MOT DE LA MUNICIPALITÉ



Les beaux jours arrivent, toujours, sous la contrainte des masques et des distanciations physiques.

Nous touchons du doigt l'espoir de retrouver une vie plus libre avec les vaccins. La mise en place d'une telle campagne de vaccination, sur le territoire national, est complexe. Mais à l'échelle locale, la situation est particulièrement frustrante. Car, si les moyens ne manquent pas pour accompagner la vaccination, ils s'avèrent inutiles en l'absence de doses de vaccin pour toutes et tous.

J'entends vos inquiétudes et je les comprends. Sachez que vous pouvez compter sur les agents, l'équipe municipale et moi-même pour vous informer et vous accompagner de la meilleure des façons. Mais une fois encore, nous devons attendre que l'État nous adresse des doses. Le vaccin est notre espoir de liberté... Il doit nous permettre de simplement "vivre" à nouveau.

En attendant, nous continuons à avancer... L'évolution des pratiques en matière d'environnement et d'économie constitue désormais les marqueurs majeurs de la politique municipale. C'est en ayant en tête cette réalité que nous avons engagé une démarche pour aménager durablement et de façon éco-responsable notre village avec le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Littoral (plus d'informations page 10).

Ces changements se feront après consultation de la population avec, pour ambition, que chaque habitant soit un acteur averti dans la préservation de notre ADN "Nature Plein Cadre".

Il faut travailler aujourd'hui pour que notre village s'inscrive, demain, dans une transformation en profondeur, en douceur et en harmonie pour être encore plus « nature » et plus économe en énergie.

Notre engagement est également celui de faciliter toutes les mobilités douces pour que Les Mathes - La Palmyre soit la "Destination Nature" par excellence pour toutes les populations.

Ce Bulletin est également pour moi l'occasion de vous annoncer un changement important. En effet, après plus d'une vingtaine d'années de bons et loyaux services, notre logo va laisser progressivement sa place à une nouvelle identité symbole de notre dynamisme et de notre "Destination Nature" (découvrez le logo page 24).

Annoncée depuis plusieurs mois, l'entrée de la Police Municipale dans ses nouveau locaux sera effective en Avril. La vie continue... notre enthousiasme à travailler pour notre commune est sans faille et après les épreuves que nous avons traversées, il est essentiel pour nous que l'on retrouve de nouvelles manières de vivre-ensemble, plus respectueuses des autres et de la nature.

Ce chemin, nous le dessinons, ensemble, tous les jours.

Marie BASCLE Maire de Les Mathes - La Palmyre

L'équipe municipale



MARIE BASCLE

Maire

RH, CHSCT et CT, Police Municipale, Communication

3e Vice-Présidente de la CARA

Conseillère communautaire



JEAN-PIERRE **CARON**

Premier adjoint

Finances, Marchés publics, ilotage prospective, Prévention des risques

Conseiller communautaire suppléant



SOPHIE THIRÉ

2^{ème} adjointe

Urbanisme, Environnement



DANIEL **FRADIN**

3^{ème} adjoint

Travaux, Réseaux, Matériel, Aménagements littoraux



CÉLINE **AUGUSTIN**

4^{ème} adjointe

Acteurs économiques, Marché, Sport



PHILIPPE. **SAENZ**

5^{ème} adjoint

Éducation, Jeunesse Conseil Municipal des jeunes, Sécurité publique (vidéoprojetction)



CLAUDIE LEYRAUD

Conseillère déléguée Culture, Médiathèque, Ludothèque, Associations



FRANÇOIS-XAVIER **DEGORCE-DUMAS**

Conseiller délégué PLU, SCOT, Mobilité, Transport, Environnement, Littoral



KARINE **POUILLAT**

Conseillère déléguée Affaires sociales, Solidarité, Handicap,



PICON

Conseillère déléguée Événementiel, Tourisme



CHEVALIER

Conseiller délégué Espaces Verts, Bâtiments, Entretien du domaine public



FREUND



PILLET



LARGETEAU



ROSSARD



ARNAUD **JOUBERT**



Secrétariat des élus: 05.46.22.38.73

elus@lesmatheslapalmyre.fr



LE TELLIER

L'actualité de la Commune

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 JANVIER

FINANCES

Exécution du budget - Imputation en section d'investissement: considérant la nécessité de pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif 2020, soit 784 000 €, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021, le Conseil autorise Madame le Maire, ou son représentant, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour un montant de 650 206,00 €.

Fixation du prix de vente d'un caveau : Le Conseil décide de fixer le prix de vente du caveau une place édifié sur la concession funéraire carré 13 rang 2 fosse 2 à 2 480 € et précise que la redevance de concession fixée par délibération du 15 décembre 2020 viendra s'ajouter au prix du caveau fixé par la présente décision.

Extension de l'école par la création d'une salle supplémentaire : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime dans le cadre des grosses réparations et constructions scolaires du 1er degré, à hauteur de 30 % du montant HT des travaux plafonnés à 40 000,00 € HT par salle pour la construction ainsi que les travaux intérieurs, soit 14 989,01 € sur un montant total des travaux de 180 711,40 € HT.

Extension de l'école des Mathes par la création d'une salle supplémentaire : Demande de subvention auprès de la Préfecture de la Charente-Maritime au titre de la DETR 2021 et la DSIL 2021 pour des montants respectifs de 54 213,42 € et 30 000 € sur un montant total des travaux de 180 711,40 €.

Critérium des jeunes conducteurs: considérant que la commune souhaite organiser une action de sécurité routière ayant pour objectif de sensibiliser les jeunes âgés de 6 à 14 ans aux règles élémentaires de sécurité routière, considérant que la commune a sollicité l'Automobile Club de l'Ouest pour les prestations de mise en œuvre du critérium des jeunes conducteurs, vu le devis établi en conséquence pour un montant de 3 276 € TTC, le Conseil sollicite, dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, une aide financière auprès de la Préfecture et du Conseil Départemental à hauteur de 50 % des dépenses engagées pour la mise en œuvre de cette action de sécurité routière.

PERSONNEL

Création d'un emploi non permanent pour les besoins des services municipaux dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité pour les besoins du service Urbanisme-Réglementation.

Ajout d'une nouvelle fonction dans le cadre du RIFSEEP: La fonction « d'agent d'animation » est ajoutée au groupe C1 de la catégorie C des adjoints d'animation territoriaux appartenant à la filière animation, avec un montant maximum annuel de l'IFSE de 11 340 € et du CIA de 1 260 €.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER

FINANCES

Exécution du budget - Imputation en section d'investissement. Modification et complément de la délibération 2021_ JAN_004 du 26 janvier 2021 : le Conseil modifie la délibération du 26 janvier 2021, et notamment son article unique, en ce que le montant maximum des crédits d'investissement pouvant être autorisé est de 691 834,08 € et non 784 000,00 €. Le Conseil autorise par ailleurs Madame le Maire, ou son représentant, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 35 000 € et précise qu'au terme de la présente délibération et de celle du 26 janvier 2021, le montant cumulé des crédits d'investissement ouverts à ce jour est donc de 685 206,00 €.

MARCHÉS PUBLICS

Autorisation de signer un marché : Considérant que la Municipalité engage annuellement des travaux d'aménagement de voirie situés sur différents secteurs de la Commune et qu'il est nécessaire de conclure « un marché à bons de commande



d'investissements routiers et d'aménagements divers » pour les années 2021, 2022 et 2023, attendu qu'un marché à procédure adaptée ouvert a été lancé à cet effet, le Conseil attribue l'accord-cadre à bons de commande programme 2021, 2022, 2023 d'investissements routiers et d'aménagements divers à l'entreprise EUROVIA et autorise Madame le Maire ou son représentant à signer les pièces du marché.

Autorisation de signer un marché pour l'extension de l'école des Mathes par la création d'une salle supplémentaire : Considérant que la Commune a prévu d'engager des travaux d'extension de l'école des Mathes par la création d'une salle supplémentaire, attendu qu'une consultation a été lancée à cet effet, et qu'au vu des devis proposés, 3 lots ont été retenus pour **un montant total de 140 286,02 € HT** (Lot 1 – Gros Œuvre – SARL Baudry et Fils : 115 007,38 €, Lot 2 – Charpente – SARL Arrivé Hervé : 11 947,58 €, Lot 3 – Menuiserie – Label Menuiseries : 13 331,06 €), le Conseil autorise Madame le Maire ou son représentant à signer les devis en conséquence.

PERSONNEL

Instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement secondaire et supérieur: Le Conseil autorise l'autorité territoriale à accueillir des élèves de l'enseignement secondaire ou des étudiants de l'enseignement supérieur au sein de la Commune pour effectuer un stage dans le cadre de leur cursus de formation, précise que le versement d'une gratification minimale à un stagiaire est obligatoire lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois consécutifs ou non et précise que le taux horaire de la gratification s'élève à ce jour à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale.

Modification du tableau des effectifs pour les besoins des services municipaux.

Création d'emplois non permanents pour les besoins des services techniques dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.

SÉANCE DU 30 MARS

FINANCES

Compte de Gestion du Receveur 2020 : Le Conseil admet les opérations effectuées tant en dépenses qu'en recettes, pendant la gestion de l'exercice 2020, qui fait apparaître un excédent global de clôture s'élevant à 3 226 457,86 € et constate que le compte de gestion de l'exercice 2020 est conforme au compte administratif 2020.

Compte Administratif 2020 : Le Conseil, sur la proposition de Madame Marie-Louise FREUND, Conseillère Municipale et doyenne d'âge, vu le budget primitif 2020 et ses décisions modificatives, donne acte à Madame le Maire de la présentation du compte administratif de l'exercice 2020.

Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2020 : Le Conseil dit que la section de fonctionnement au titre de l'année 2020 fait apparaître un excédent de clôture de 2 889 526,73 €, décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement, pour financer la section d'investissement pour un montant de 253 685,93 €, dit que l'excédent ainsi reporté de la section de fonctionnement au titre de l'année 2021 est de 2 635 840,80 €.

Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) au titre de l'année 2021 : Le Conseil décide de verser au Centre Communal d'Action Sociale, une subvention de fonctionnement **de 32 000,00 €** au titre de l'exercice 2021.

Subventions de fonctionnement aux associations et personnes de droit privé au titre de l'année 2021 : Le Conseil décide de répartir ainsi qu'il suit le crédit de 24 860,00 euros, au titre de l'année 2021, au bénéfice des associations et groupements à caractère local suivants, étant précisé que les conseillers municipaux membres d'une association n'ont pas pris part au vote : Ensemble et Solidaires : 3 000,00 €, Association des parents d'élèves (APEEM) : 500,00 €, Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) : 1 200,00 €, Coopérative de l'école : 160,00 €, Football Club Seudre Océan : 6 000,00 €, Presqu'île Football club : 6 000,00 €, ZikMid : 1 500,00 €, Les Arts des Mathes : 500,00 €, Soutien scolaire mathéron : 700,00 €, Base nautique Raid 2021 : 1 000,00 €, Band Of Klicky (BOK) : 500,00 €, Coup D'Pattes : 500,00 €, Judo Club La Tremblade : 400,00 €, Hand Ball Club La Tremblade : 400,00 €, Fitness Club La Tremblade : 100,00 €, Loubine Club Presqu'île d'Arvert : 1 500,00 €, Société nationale des secours en mer Royan Côte de Beauté : 700,00 €, Union nationale des combattants : 100,00 €, FNACA : 100,00 €.

Vote du Budget Primitif 2021 et Vote du produit et des taux des impositions directes locales au titre de l'année 2021 : se reporter page 16

Cession de la tondeuse ISEKI immatriculée CE-039-ZK - Année 2012 : Le Conseil autorise Madame le Maire ou son représentant à procéder à la cession de la tondeuse ISEKI, immatriculée CE-039-ZK, pour la somme de 5 400,00 € TTC

Extension de l'école par la création d'une salle supplémentaire : Modification de la délibération du 26 janvier 2021. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime dans le cadre des grosses réparations et constructions scolaires du 1er degré, à hauteur de 30 % du montant HT des travaux plafonnés à 100 000,00 € HT par salle pour la construction ainsi que les travaux intérieurs, soit 30 000 € sur un montant total des travaux de 150 249,39 € HT.

Extension de l'école des Mathes par la création d'une salle supplémentaire : Modification de la délibération du 26 janvier 2021. Demande de subvention auprès de la Préfecture de la Charente-Maritime au titre de la DETR 2021 et la DSIL 2021 pour des montants respectifs de 45 074,82 € et 45 124,70 € sur un montant total des travaux de 150 249,39 € HT.

Demande de subvention pour la rénovation totale de deux courts de Tennis et la régénération de quatre courts de tennis : Le Conseil sollicite une subvention d'un montant total de 14 296,36 € auprès du Conseil Départemental de Charente-Maritime, au titre de l'aide aux équipements sportifs, sur un montant total des travaux de 57 185,44 € HT.

MARCHÉS PUBLICS

Autorisation de signer un marché pour la rénovation et la régénération de 6 courts de Tennis à la Palmyre, auprès de l'EURL Drapeau pour un montant total de 57 185,44 € HT.

Autorisation de signer un marché pour l'acquisition de sanitaires automatiques à implanter au Square de l'Océan auprès de l'entreprise **Sagelec** pour un montant de **74 500,00 € HT.**

PERSONNEL

Création d'emplois non permanents pour les besoins des services municipaux dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité pour les besoins du service de la Police Municipale, du service Événementiel et des Services Techniques.

ADMINISTRATION GENERALE

Aménagement durable des stations : Considérant l'appel à candidature lancé par le GIP Littoral en Nouvelle-Aquitaine relatif à la démarche « aménagement durable des stations » (ADS), considérant la candidature de la commune à cette démarche, considérant la validation de cette candidature au conseil d'administration du GIP Littoral en Nouvelle-Aquitaine en date du 24 février 2021, considérant le projet de convention de partenariat désignant les missions réciproques de la commune et du GIP Littoral Nouvelle-Aquitaine, le Conseil approuve le projet de convention de partenariat entre la commune et le GIP Littoral Nouvelle-Aquitaine.

DISPOSITIONS ORGANIQUES

Désignation des membres constituant la commission de travail et de réflexion « Gens du Voyage » à la CARA. Titulaire : Philippe Saenz, Suppléant : Jean-Pierre Caron.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Cession des parcelles privées communales cadastrées section AD n° 702 et 709 sises rue des Perdrix à M. SIMONET Pierre et Madame SIMONET Annabelle au prix de 150 €/m², dès lors que Monsieur et Madame SIMONET pourront attester du statut de primo-accédant.

Cession des parcelles privées communales cadastrées section AD n° 701 et 708 sises rue des Perdrix à M. PINSARD Benoit et Mme DE MATTEIS Cristina au prix de 150 €/m², dès lors que M. PINSARD et Mme DE MATTEIS pourront attester du statut de primo-accédant.

Droit de préférence au titre de l'article L331-24 du Code Forestier - Parcelle AE 129 située avenue Pierre Sibard : Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préférence.

Logement d'urgence Rue de la Sablière : Approbation du projet de convention de mise à disposition temporaire du logement communal sis 16 rue de la sablière.

URBANISME

Réaménagement et extension des locaux du stade municipal de football : Le Conseil autorise Madame le Maire à déposer, au nom de la Commune, une demande de permis de construire sur la propriété communale cadastrée B 5512 située avenue des Mathes, pour la construction d'une extension des locaux du stade de football municipal.

VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

Approbation d'une convention entre la commune et Orange pour la mise en place d'un réseau souterrain de télécommunication rue Monplaisir.

INTERCOMMUNALITÉ

Avis sur le projet de pacte de gouvernance de la CARA et ses communes membres : Le Conseil demande la modification du projet de pacte tel que transmis aux communes afin d'y intégrer la mention suivante : « Toute décision impactant significativement une commune, qu'elle émane de la CARA ou des organismes extérieurs dans lesquels elle est représentée, tels les syndicats mixtes, l'Office de Tourisme Communautaire ou autre, fera l'objet d'une consultation préalable des membres du Conseil Municipal de la commune concernée » et émet un avis favorable sur le projet de Pacte de gouvernance approuvé par le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique en date du 25 janvier 2021 sous réserve d'y intégrer la mention précitée.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE : WWW.MAIRIE-LESMATHESLAPALMYRE.COM

CONCOURS PHOTOS DE NOËL



Boîte aux lettres du Père Noël, décoration féérique du Centre-Bourg, Marché "Spécial Fêtes"... Malgré l'annulation d'une partie des festivités de fin d'année prévues initialement dans la Commune, les Fêtes de fin d'année ont donné l'occasion aux amateurs de photos de mettre en valeur la Commune et leurs décorations grâce à deux concours : "Lumières sur Les Mathes" et "Mon Arbre de Noël".

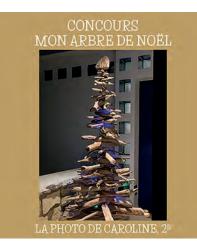
Les gagnants ont été désignés le mardi 5 janvier par la Commission Communication, composée d'élus et d'agents municipaux ! Les lots distribués étaient les suivants :

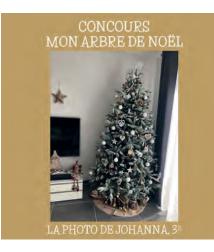
- Un panier garni de l'Escale fermière d'une valeur de 35 euros!
- Une bouteille de champagne et deux flûtes d'une valeur de 25 euros
- Elle remporte un assortiment de chocolats, d'une valeur de 20 euros

Découvrez ci-dessous le Palmarès de cette Première Édition ainsi que les clichés des gagnants!

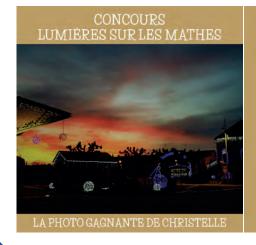
CONCOURS "MON ARBRE DE NOËL"

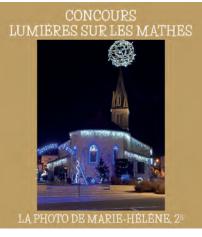


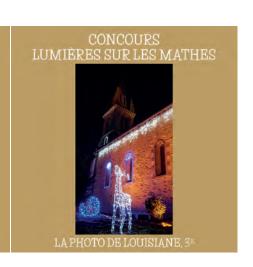




CONCOURS "LUMIÈRES SUR LES MATHES"







LA PALMYRE S'ÉLECTRISE





Face à l'essor des ventes de véhicules électriques en France, la Municipalité a mis en service sa première borne de recharge sur la commune. Installée sur le Parking du Centre, Avenue des Mathes, cette borne a été financée par la région Nouvelle-Aquitaine et le SDEER, le Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime, qui a également assuré son déploiement.

Cette borne de recharge dite « rapide » propose les trois standards de prises, à savoir une prise Type 2, une prise Combo 2 et une prise CHAdeMO. Elle permet de recharger un véhicule entièrement en moins d'une heure* (45 minutes environ). Affiliée au réseau MObiVE (Mobilité en Véhicule Électrique), la tarification d'utilisation est la suivante :

Pour un abonné MObiVE (dont l'abonnement annuel est de 18 euros)

Coût de connexion : 2 euros (incluant 15 minutes de charge)

La minute supplémentaire : 0,12 €

Pour un non-abonné et itinérant

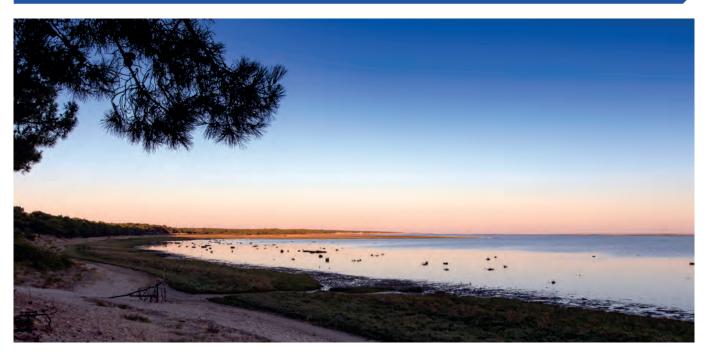
 Coût de connexion : 3,5 euros (incluant 15 minutes de charge)

• La minute supplémentaire : 0,16 €

LA POLICE MUNICIPALE PREND POSSESSION DE SES NOUVEAUX VÉHICULES



LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉNAGEMENT DURABLE



CONSCIENTE DE LA RICHESSE DE SON TERRITOIRE, MAIS AUSSI DE LA FRAGILITÉ DE SON LITTORAL FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE, LA MUNICIPALITÉ A ENGAGÉ UNE RÉFLEXION SUR SON AVENIR. L'OBJECTIF : ANTICIPER L'AVENIR ET PROPULSER LA COMMUNE JUSQU'EN 2040!

LA COMMUNE PASSE À L'ACTION!

Soucieuse de la qualité de son environnement, c'est naturellement que la commune a décidé de s'investir dans une démarche d'Aménagement Durable des Stations (ADS) en étroite collaboration avec le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Littoral.

Le 24 février 2021, la candidature de la commune a été officiellement validée lors du conseil d'administration du GIP Littoral. Les Mathes - La Palmyre est, depuis cette date, la deuxième collectivité de Charente-Maritime à s'engager dans une démarche d'Aménagement Durable des Stations. Elle emboîte le pas de sa voisine, Saint-Palais-sur-Mer, qui a commencé la démarche en 2020.

À la suite des différentes réunions menées avec le GIP Littoral et la CARA, la commune souhaite focaliser sa réflexion sur les deux pôles de flux touristique de la commune. D'une part la station balnéaire de La Palmyre, épicentre du tourisme, et d'autre part la route de la Fouasse qui concentre une grande partie des hébergeurs de la commune ainsi que des activités de loisirs.

La vocation de cette démarche est de penser le futur de la station balnéaire afin de ne pas le subir et ainsi maintenir son attractivité tout en répondant aux enjeux d'un développement durable et responsable. Pour cela, la commune désire promouvoir les activités sportives en plein air et mettre en valeur ses espaces naturels qui offrent un cadre privilégié.

Cette mise en valeur passe aussi par une réflexion autour de la mobilité douce. Si le vélo est déjà bien implanté dans la commune, la municipalité souhaite conforter ce mode de déplacement. Il s'agit notamment de rendre la pratique plus accessible et sécurisée afin de proposer à toutes et tous une expérience au plus près de la nature et leur faire oublier la voiture.

La première étape de la démarche ADS a débuté en mars avec le lancement de l'étude préalable. Elle consiste en l'élaboration d'un diagnostic territorial et d'un positionnement touristique. La finalité de ces travaux sera d'identifier les enjeux du territoire dans toutes ces composantes et de définir son positionnement actuel et futur. Ces documents élaborés en interne serviront par la suite de base de travail à des bureaux d'études sélectionnés par la Municipalité.

Leur mission : proposer des scénarii d'aménagement en fonction des besoins identifiés.

La municipalité souhaite placer cette démarche sous le signe de la concertation afin de construire un projet commun. Pour ce faire, elle aspire à ce que la démarche intègre les différentes instances (services de l'État, ONF, Conservatoire du Littoral, acteurs économiques, touristiques, environnementaux etc.) ainsi que les acteurs locaux (commerçants, hébergeurs, associations...) par le biais de groupes de travail.

La démarche ADS se clôturera par des travaux et la réalisation d'aménagements suivant les conclusions des bureaux d'études.

GIP LITTORAL

LE GIP, C'EST QUOI?

GIP LITTORAL

Acteur essentiel de la réflexion stratégique sur les problématiques littorales, animateur important des politiques publiques dédiées à la gestion et l'aménagement des espaces littoraux, le groupement d'intérêt public est un lieu de production d'études à caractère prospectif mais aussi un outil de concertation, de mise en cohérence des projets, d'échanges d'expériences et de diffusion de bonnes pratiques entre ses membres et partenaires.

Il regroupe ainsi les services de l'État et le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, les conseils départementaux de la Charente-Maritime, de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, et la totalité des communautés d'agglomération et des communautés de communes du littoral de ces quatre départements.

MANON CASTELEIN, UNE SPORTIVE DANS LE VENT



LICENCIÉE À LA BASE NAUTIQUE DE LA PALMYRE ET VAINQUEURE D'EXTRÊME CORDOUAN 2020 EN KITEFOIL, MANON CASTELEIN A REÇU, DES MAINS DE MADAME LE MAIRE ET DE CÉLINE AUGUSTIN, ADJOINTE AUX SPORTS, UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE 2 000 EUROS. LE SERVICE COMMUNICATION EST PARTIE À LA RENCONTRE DE CETTE ATHLÈTE EN DEVENIR QUI CONJUGE AUJOURD'HUI SCOLARITÉ ET ENTRAÎNEMENT À TOUT JUSTE 17 ANS.

MANON VOUS AVEZ REMPORTÉ EXTRÊME CORDOUAN EN 2020, Présentez-vous à nos lecteurs ?

Je m'appelle Manon Castelein, j'ai 17 ans et je suis actuellement lycéenne en terminale STMG. Passionnée depuis ma jeunesse par les sports de glisse, je pratique depuis maintenant 7 années le Kitefoil et j'ai donc remporté, en 2020 Extrême Cordouan.

POURRIEZ-VOUS EXPLIQUER PRÉCISÉMENT CE QU'EST LE KITEFOIL ? COMMENT EST NÉE CETTE PASSION ?

Le kitefoil est un dérivé du kite-surf. C'est une discipline qui a une petite dizaine d'années maintenant. Je suis tractée grâce à une voile et installée sur une planche un peu particulière puisqu'en dessous de celle-ci se trouve un "mat", le foil. Dans mon cas, mon foil mesure 1m05. Ce "mat" se termine par un "avion" qui nous permet littéralement de "voler" sur l'eau. Cette passion me vient de mon père qui m'a tout appris et qui pratique le kite depuis des dizaines et des dizaines d'années.

VOUS VENEZ DE RECEVOIR UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE 2000 EUROS DE LA MAIRIE. GRÂCE À QUELLES PERFORMANCES ?

J'ai rencontré Madame le Maire à l'occasion de la course Extrême Cordouan en 2020, une petite compétition. J'ai remporté la course dans ma discipline ce jour là et Madame le Maire m'a remis mon trophée. À la suite de cette rencontre, j'ai appris que la Municipalité m'accordait une subvention pour mes performances et pour m'aider dans la pratique de mon sport. Je tenais d'ailleurs aujourd'hui à remercier tous les membres du Conseil qui m'ont accordé cette subvention.

EN PARLANT DE COMPÉTIONS. COMMENT SE DÉROULENT CELLES DE KITEFOIL?

Les compétitions se déroulent sur des parcours imposés. Nous devons parcourir à plusieurs reprises ces parcours dans la journée. À la fin de chaque manche, des points sont attribués en fonction du classement de celle-ci.

Le cumul des points sur la journée permet, au final de déterminer un classement général.

COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AU QUOTIDIEN POUR PROGRESSER?

On travaille énormément sur la vitesse car les compétitions sont basées sur ça. En parallèle, je travaille également les manoeuvres qui sont particulièrement délicates dans la discipline.

VOUS VOUS ENTRÂINEZ AU SEIN D'UN GROUPE SPÉCIFIQUE?

Je n'ai malheureusement pas la chance de bénéficier d'un groupe d'entraînement ou d'un entraîneur à proprement parlé mais je fais partie d'un petit groupe d'adhérents de la Base Nautique de La Palmyre. On se retrouve donc à différents endroits pour s'entraîner et naviguer ensemble. Malheureusement dans notre région il n'y pas a pas de pôle d'entrainement ou de pôle espoir pour ma discipline. Ce qui peut être un frein aujourd'hui à ma progression.

VOUS AVEZ PU MALGRÉ TOUT VOUS ENTRAÎNER AVEC L'ÉQUIPE DE FRANCE NON?

Alors je n'ai pas intégré l'Équipe de France en tant que telle mais j'ai effectivement participé à un entraînement collectif avec un entraîneur de l'équipe de France. Ses stages sont l'occasion pour lui de former la future génération d'athlètes olympiques.

EN PARLANT DE FUTUR QUEL SERAIT LE VOTRE ?

Mes ambitions je ne dirais pas que ce sont les Jeux 2024 car ce n'est pas possible mais pourquoi pas les JO 2028. Je vais d'ailleurs commencer les compétitions internationales en avril afin de me frotter à ce niveau de compétition (ndlr : la compétition a malheureusement été reportée en raison des restrictions sanitaires).

PROPOS RECUEILLIS PAR LE SERVICE COMMUNICATION

BACS À MARÉE : UN OUTIL POUR PRÉSERVER LE LITTORAL

Pleinement engagée dans la préservation du Littoral, la Municipalité a rejoint, depuis plusieurs années, le programme "Trait-Bleu", mené par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) T.E.O Taho'e éco-organisation.

Ce programme met notamment en oeuvre l'opération "Bacs à Marée" à laquelle la commune adhère. À ce titre la Municipalité a déployé, depuis fin 2020 et jusqu'en avril 2021 trois Bacs à Marée sur les points suivants :

- Plage des Pins de Cordouan
- Base Nautique de La Palmyre
- Plage de Bonne Anse Avenue de l'Atlantique (dans le prolongement de l'aire de stationnement pour camping-car du Corsaire)

Lors de la saison 2019-2020, ces bacs ont permis de récupérer 845 kg de déchets dans la Commune et plus de 8 tonnes à l'échelle du Littoral Royannais (des bacs sont installés dans les communes de Saint-Palais-sur-Mer, Royan, Meschers, Saint-Georges-de-Didonne), dans un contexte sanitaire singulier (interdiction d'accès aux plages etc.)

Retirée dans le courant du mois d'avril, ces bacs reviendront sur nos plages en novembre afin de continuer à récupérer les déchets que la mer ramene chaque année sur nos côtes.

Vous vous demandez pourquoi ils ne sont pas maintenus en place durant l'été?

La réponse est simple : durant cette période les personnes ne respectent pas les consignes de dépôt et confondent les bacs avec les poubelles...



Vous voulez en savoir plus sur le programme "Bacs à Marée" ? Retrouvez toutes les informations sur cette initiative ainsi que sur la charte "Une plage sans déchets" à laquelle la Municipalité a adhéré également à l'adresse suivante : www.bacamaree.fr





LA CÔTE FRAGILISÉE





L'Hiver désormais derrière nous, l'heure est au bilan sur nos côtes... et le constat est on ne peut plus alarmant... Cette année encore, le trait de côte a reculé de plusieurs dizaines de mètres sur le littoral suite au passage notamment de la tempête Justine... À l'image des accès à la Plage de la Grande Côte depuis le Parking de La Lède (photos ci-dessous), la nature a une nouvelle fois redessiné la côte, obligeant même la Municipalité à prendre, à certains endroit, comme au Sud du Phare de la Coubre, des arrêtés afin d'interdire les accès aux dunes face à la dangerosité de celles-ci (voir ci-dessous)...



UN PHOQUE S'INVITE SUR NOS PLAGES





Quelques semaines après la triste découverte d'une baleine échouée, morte, sur nos côtes, nos agents des Services Techniques ont eu l'heureuse surprise de tomber nez à nez avec un jeune phoque le vendredi 26 février dernier. Seul sur la plage au Sud du Phare de la Coubre l'animal a vite regagné la mer pour reprendre son voyage. Visiblement habitué des lieux, il se pourrait même que vous le croisiez dans les alentours... Ouvez l'oeil!

LA LUDOTHÈQUE EST PRÊTE



Annoncée maintenant depuis plusieurs mois, l'ouverture de la Ludothèque n'a malheureusement toujours pas pu avoir lieu... pandémie oblige... Et pourtant, elle est maintenant prête à vous accueillir...

Répartie sur une centaine de mètres carrés, la surface de jeux permettra à toutes et tous de trouver son bonheur... Jeux d'éveil, de société, parcours motricité, jeux en bois, la Municipalité a souhaité faire de cet endroit un lieu intergénérationel ouvert au plus grand nombre et à des horaires adaptés !

D'ici quelques semaines, l'enseigne de la Ludothèque sera posée. Nous vous rappelons d'ailleurs à ce sujet que celle-ci avait été sélectionnée il y a maintenant quelques mois parmi vos propositions. D'autre part, l'aménagement intérieur et la décoration seront finalisés dans les semaines à venir grâce à l'arrivée et aux idées de Marilyne, que beaucoup déjà connaissent étant bénévole au sein de la Médiathèque.

Installée dans ses nouvelles fonctions depuis maintenant 2 mois, elle n'attend plus que la levée des restrictions sanitaires pour vous accueillir, vous faire découvrir les centaines de jeux à votre disposition et vous proposer des événements tout au long de l'année... En plus de l'accueil des enfants de l'école des Mathes, déjà prévu dans le planning.

Côté tarif, la municipalité souhaite instaurer une côtisation annuelle abordable afin que le plus grand nombre profite de ce nouvel équipement.

MÉDIATHÈQUE



Créée en janvier 2017, la Médiathèque est gérée par 14 bénévoles qui se partagent l'ensemble des tâches à effectuer afin que celle-ci fonctionne de manière agréable pour les adhérents. Les permanences sont assurées à tour de rôle et un planning est établi un mois à l'avance. Ils ne comptent ni leur temps, ni leur peine pour classer, couvrir, ranger et répertorier les 3 000 volumes mis gratuitement à la disposition des lecteurs des Mathes, de La Palmyre et autres villes de nos adhérents venus passer un séjour dans notre commune. En plus chaque bénévole s'est attribué une ou plusieurs tâches qui lui plaît comme la décoration de la médiathèque, la lecture pour les enfants, la préparation des achats. À l'écoute des lecteurs, ils prennent conseil auprès de libraires afin de choisir les meilleurs livres à acheter grâce au budget fourni par la mairie (environ 4 000€).

La médiathèque départementale (MD17) prête plus de 1 600 livres et tous les mois le Service des Livraisons Express (SLEM) passe pour faire des échanges de livres entre les médiathèques. Ce service et les achats permettent aux lecteurs assidus de pouvoir disposer de la plupart des

derniers livres édités. Lors des achats, les souhaits des adhérents sont prioritaires et ne sont achetés que des livres récents. Les livres plus anciens sont réservés à MD17. Des revues et journaux sont également à votre disposition : LIRE, UFC-QUE CHOISIR, Le Petit Gibus et autres...

En 2020, pendant le confinement, les bénévoles ont organisé les prêts en drive et ont réouvert dès que possible car cette médiathèque contribue à la culture, à l'information et à la documentation pour tous.

QUELQUES CHIFFRES:

En 2020, nous avons acheté 206 livres (adulte et jeunesse), nous avons fait 3 398 prêts. 2 951 passages ont été enregistrés à la Médiathèque et 54 nouveaux adhérents nous ont rejoint. Ainsi, en décembre 2020, nous avions 496 adhérents dont 289 adhérents actifs. En raison de la crise sanitaire, toutes les animations ont été annulées. Le concours d'écriture est reporté à fin 2021. L'animation « Dictée » a repris, le mercredi, en petit groupe (moins de 6 personnes).

Seules les classes maternelles viennent à la médiathèque : le jeudi matin pour la classe Moyenne/Grande section et le vendredi matin pour la classe Petite/Moyenne section.

À notre grand regret et en raison des règles sanitaires très strictes, les classes primaires n'ont pas pu passer à la médiathèque.

Avec le respect strict des gestes barrières et des consignes données à toutes les médiathèques, les bénévoles seront ravis de vous accueillir à la médiathèque en 2021.

Des nouveautés sont arrivées. Consultez dès à présent le répertoire sur notre site : https://les-mathes-pom.c3rb.org/ dans l'onglet « Nouveautés ».



Calendrier de collecte

LES MATHES

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	ANIN
1 vendredi	1 fundi	1 Lundi	1 jeudi	1 samedi	1 mardi
2 samedi	2 mardi	2 mardi	2 vendredi	2 dimanche	2 mercredi
3 dimanche	3 mercredi	3 mercredi	3 samedi	3 lundi	3 jeudi
4 lundi	4 jeudi	4 jeudi	4 dimanche	4 mardi	4 vendredi
5 mardi	5 vendredi	5 vendredi	5 lundi	5 mercredi	5 samedi
6 mercredi	6 samedi	6 samedi	6 mardi	6 jeudi	6 dimanche
7 jeudi	7 dimanche	7 dimanche	7 mercredi	7 vendredi	7 lundi
8 vendredi	8 lundi	8 lundi	8 jeudi	8 samedi	8 mardi
9 samedi	9 mardi	9 mardi	9 vendredi	9 dimanche	9 mercredi
10 dimanche	10 mercredi	10 mercredi	10 samedi	10 lundi	10 jeudi
11 lundi	11 jeudi	11 jeudi	11 dimanche	11 mardi	11 vendredi
12 mardi	12 vendredi	12 vendredi	12 lundi	12 mercredi	12 samedi
13 mercredi	13 samedi	13 samedi	13 mardi	13 jeudi	13 dimanche
14 jeudi	14 dimanche	14 dimanche	14 mercredi	14 vendredi	14 lundi
15 vendredi	15 lundi	15 lundi	15 jeudi	15 samedi	15 mardi
16 samedi	16 mardi	16 mardi	16 vendredi	16 dimanche	16 mercredi
17 dimanche	17 mercredi	17 mercredi	17 samedi	17 lundi	17 jeudi
18 lundi	18 jeudi	18 jeudi	18 dimanche	18 mardi	18 vendredi
19 mardi	19 vendredi	19 vendredi	19 lundi	19 mercredi	19 samedi
20 mercredi	20 samedi	20 samedi	20 mardi	20 jeudi	20 dimanche
21 jeudi	21 dimanche	21 dimanche	21 mercredi	21 vendredi	21 lundi
22 vendredi	22 lundi	22 lundi	22 jeudi	22 samedi	22 mardi
23 samedi	23 mardi	23 mardi	23 vendredi	23 dimanche	23 mercredi
24 dimanche	24 mercredi	24 mercredi	24 samedi	24 lundi	24 jeudi
25 lundi	25 jeudi	25 jeudi	25 dimanche	25 mardi	25 vendredi
26 mardi	26 vendredi	26 vendredi	26 lundi	26 mercredi	26 samedi
27 mercredi	27 samedi	27 samedi	27 mardi	27 jeudi	27 dimanche
28 jeudi	28 dimanche	28 dimanche	28 mercredi	28 vendredi	28 lundi
29 vendredi		29 lundi	29 jeudi	29 samedi	29 mardi
30 samedi		30 mardi	30 vendredi	30 dimanche	30 mercredi
31 dimanche		31 mercredi		31 lundi	

SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE AVANT 20H00





Calendrier de collecte

LES MATHES

JUILLET	AOÚT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 jeudi	1 dimanche	1 mercredi	1 vendredi	1 lundi	1 mercredi
2 vendredi	2 lundi	2 jeudi	2 samedi	2 mardi	2 jeudi
3 samedi	3 mardi	3 vendredi	3 dimanche	3 mercredi	3 vendredi
4 dimanche	4 mercredi	4 samedi	4 lundi	4 jeudi	4 samedi
5 lundi	5 jeudi	5 dimanche	5 mardi	5 vendredi	5 dimanche
6 mardi	6 vendredi	6 lundi	6 mercredi	6 samedi	6 lundi
7 mercredi	7 samedi	7 mardi	7 jeudi	7 dimanche	7 mardi
8 jeudi	8 dimanche	8 mercredi	8 vendredi	8 lundi	8 mercredi
vendredi	9 lundi	9 jeudi	9 samedi	9 mardi	9 jeudi
10 samedi	10 mardi	10 vendredi	10 dimanche	10 mercredi	10 vendredi
11 dimanche	11 mercredi	11 samedi	11 lundi	11 jeudi	11 samedi
12 lundi	12 jeudi	12 dimanche	12 mardi	12 vendredi	12 dimanche
13 mardi	13 vendredi	13 lundi	13 mercredi	13 samedi	13 lundi
14 mercredi	14 samedi	14 mardi	14 jeudi	14 dimanche	14 mardi
5 jeudi	15 dimanche	15 mercredi	15 vendredi	15 lundi	15 mercredi
16 vendredi	16 lundi	16 jeudi	16 samedi	16 mardi	16 jeudi
17 samedi	17 mardi	17 vendredi	17 dimanche	17 mercredi	17 vendredi
18 dimanche	18 mercredi	18 samedi	18 lundi	18 jeudi	18 samedi
19 lundi	19 jeudi	19 dimanche	19 mardi	19 vendredi	19 dimanche
20 mardi	20 vendredi	20 lundi	20 mercredi	20 samedi	20 lundi
21 mercredi	21 samedi	21 mardi	21 jeudi	21 dimanche	21 mardi
22 jeudi	22 dimanche	22 mercredi	22 vendredi	22 lundi	22 mercredi
23 vendredi	23 lundi	23 jeudi	23 samedi	23 mardi	23 jeudi
24 samedi	24 mardi	24 vendredi	24 dimanche	24 mercredi	24 vendredi
25 dimanche	25 mercredi	25 samedi	25 lundi	25 jeudi	25 samedi
26 lundi	26 jeudi	26 dimanche	26 mardi	26 vendredi	26 dimanche
27 mardi	27 vendredi	27 lundi	27 mercredi	27 samedi	27 lundi
28 mercredi	28 samedi	28 mardi	28 jeudi	28 dimanche	28 mardi
29 jeudi	29 dimanche	29 mercredi	29 vendredi	29 lundi	29 mercredi
30 vendredi	30 lundi	30 jeudi	30 samedi	30 mardi	30 jeudi
31 samedi	31 mardi		31 dimanche		31 vendredi

SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE AVANT 20H00



LE BUDGET 2021 A ÉTÉ BÂTI AVEC LA VOLONTÉ :

- D'évaluer dans les meilleures conditions l'augmentation ou la diminution de certains postes de dépense et recette en prenant en considération les contraintes encore existantes de la COVID 19,
- De veiller à ne pas dégrader le niveau et la qualité des services,
- D'engager des dépenses au vu d'événements et manifestations qui se dérouleront sur notre territoire en 2021, si le contexte sanitaire est favorable,
- De ne pas augmenter la fiscalité.

Ce budget tient compte de la reprise des résultats de l'exercice 2020.

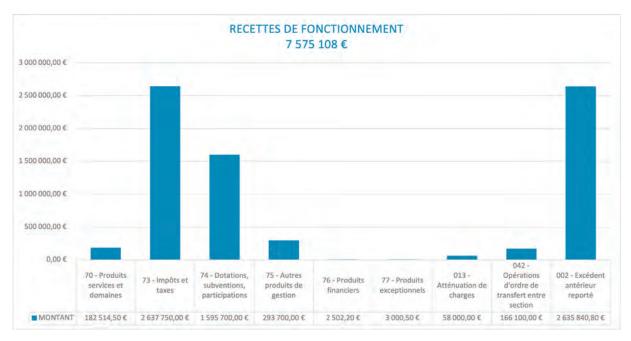
LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE S'ÉQUILIBRE À 7 575 108 € EN FONCTIONNEMENT ET À 4 484 827 € EN INVESTISSEMENT.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

LES RECETTES

Les recettes de fonctionnement 2021 sont estimées à 7 575 108 € et se répartissent comme suit :



Les recettes de fonctionnement du BP 2021 par rapport au BP 2020 + DM 2020 ont augmenté de 5,54 % (+ 397 413 €) bien que les recettes réelles soient en diminution de 12 % (- 643 195 €) en 2021.

Cela s'explique par l'augmentation de l'excédent reporté de + 70% (+ 1 083 313,10 €).

LA FISCALITÉ

Il n'y aura pas d'augmentation communale des taux en 2021.

L'évolution du produit fiscal sera limitée à l'évolution physique des bases en prenant en compte les nouvelles modalités de calcul relatives à la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales.

Le produit fiscal attendu pour 2021 est estimé à 1 650 635 €.

• Taxe d'habitation **6,5 %** (Taux figé)

Taxe sur le foncier bâti (1) 12,5 %

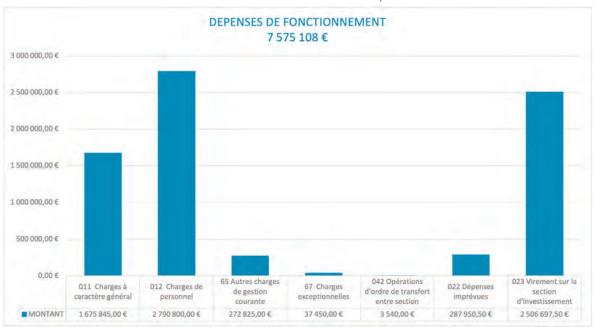
• Taxe sur le foncier non bâti 12,24 %

^{(1):} La délibération du Conseil Municipal en date du 30 mars 2021 fait état d'un **taux de 34%** concernant le foncier bâti conformément aux nouvelles dispositions gouvernementales qui imposent de présenter la globalité des taux de la commune et du département (soit 12,5 + 21,5).



LES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement 2021 sont estimées à 7 575 108 €. Elles se répartissent comme suit :



Le budget total prévisionnel 2021 augmente de 5,54 % par rapport à 2020, soit + 397 413 € / 2020.

Concernant les dépenses réelles, elles augmentent de 2,54 %, soit + 118 543 € / 2020.

Le montant des subventions 2021 accordées aux associations est de 24 860 € (détail des attributions page 6, délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2021). Le montant attribué est en baisse de 49 % par rapport à l'an dernier. Quelques associations n'ont pas fait de demande du fait de la COVID 19 et de l'incertitude de leur fonctionnement en 2021.

En ce qui concerne les charges de personnel, elles sont en augmentation de 1,70 % par rapport à 2020.

Les charges à caractère général sont en hausse de 6,85 %. Les augmentations identifiées portent notamment sur l'achat de fournitures en lien avec le contexte sanitaire, de petites fournitures et d'intervention de réparation et rénovation sur les bâtiments.

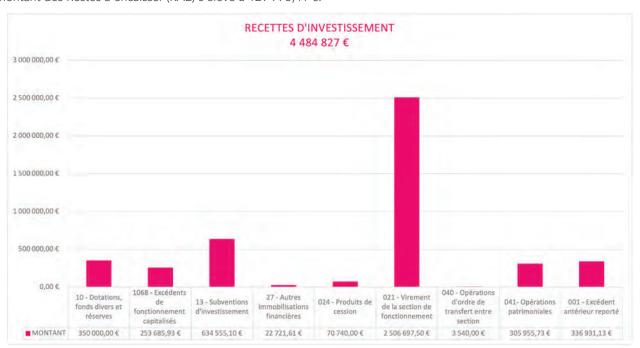
SECTION D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES

Les recettes d'investissement sont estimées à 4 484 827 €.

Elles correspondent à la taxe d'aménagement, au fonds de compensation de TVA, aux subventions d'investissement et à la part de l'excédent de fonctionnement affecté à l'investissement.

Le montant de 70 740 € affecté au chapitre 024 correspond aux produits de cessions d'immobilisations (véhicules, terrains). Le montant des Restes à encaisser (RAE) s'élève à 129 773,41 €.

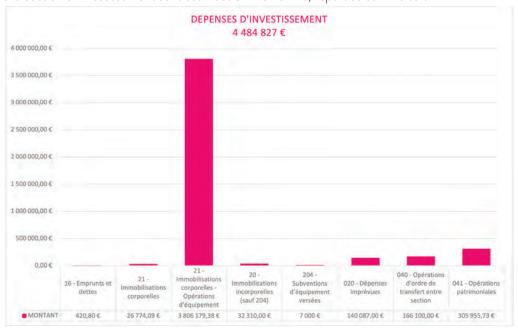




LEC DÉPENCES

Il s'agit de toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures nouvelles.

Les dépenses de la section d'investissement sont estimées à 4 484 827 €, réparties comme suit :



LE MONTANT DES RAR 2020 SUR 2021 S'ÉLÈVE À 720 390.47 €.

LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR 2021 SONT LES SUIVANTS :

- Défense de côte,
- Aménagements piétons, éclairage et équipement en mobilier urbain du centre de La Palmyre,
- Projet ADS (Aménagement Durable des Stations),
- Aménagement de pistes cyclables et voiries diverses,
- Mise à niveau des ressources en eau (poteaux d'incendie),
- Eclairage public (foyers vétustes et ZAC de Cordouan 2ème tranche,
- Sanisettes Square de l'Océan,
- Équipement Ludothèque et local Police Municipale,
- Travaux d'aménagement des locaux autour de la Halle,
- Extension de la salle du Conseil Municipal, construction d'une terrasse sur pilotis et travaux de réhabilitation de la mairie (toiture, bardage, chauffage),
- Poursuite des travaux à l'EML (toiture, chauffage, bardage et sols),
- Extension du groupe scolaire et construction d'un préau,
- Réhabilitation de divers bâtiments communaux,
- Acquisition de matériel et véhicules pour les services municipaux (ateliers, service animation, EML, Cinéma, mairie, restaurant scolaire, base nautique....)
- Réhabilitation des courts de tennis et aires de jeux,
- Extension et réhabilitation des bâtiments du stade de foot,
- Mobilier et aménagement urbain,
- Matériel informatique / services municipaux

ÉTAT DE LA DETTE

Au 1er janvier 2021, la dette de la commune est nulle.

LA VOLONTÉ DE VOS ÉLUS

Ce budget a été établi dans l'idée de traduire les attentes de la majorité des citoyens et les choix du Conseil Municipal, dans le cadre d'une gestion sincère, transparente et rigoureuse des comptes publics.

Les attentes des citoyens telles qu'elles sont perçues par la municipalité, appellent ainsi la nécessité de :

- Développer la solidarité envers les plus fragiles mais aussi entre les générations,
- Maintenir les prélèvements à des niveaux acceptables compte tenu de toutes les charges qui pèsent sur l'ensemble de nos concitoyens,
- Disposer des moyens suffisants pour maintenir l'existant et assurer le développement harmonieux de la commune et de ses infrastructures.

Travaux & Équipements

RÉFECTION DE L'ÉCLAIRAGE ET DE LA TOITURE DE L'EML





Pleinement engagée dans la préservation de l'environnement, la Municipalité a décidé d'entamer des travaux d'isolation et d'étanchéité de la toiture de l'Espace Multi-Loisirs. Ces travaux permettront, à terme, de réduire la facture de chauffage et de facto le bilan carbone de l'EML.

Entamés début mars, les travaux devaient être terminés lorsque vous lirez ces lignes dans votre Bulletin Municipal.

La fermeture de la salle a également permis à nos agents de remplacer le dispositif d'éclairage actuel de la grande salle de l'Espace Multi-Loisirs par un éclairage LED moins énergivore.

POSE DE GANIVELLES PLAGE DU SQUARE DE L'OCÉAN

Vous l'avez peut-être constaté par vous-même lors d'une balade sur la promenade des Deux Phares, des ganivelles ont été posées par nos Services Techniques sur la Plage de La Palmyre en début d'année. Le but de ces installations : protéger ou tout du moins atténuer les assauts répétés du vent et du sable afin de préserver notre littoral.





ÇA RIDE AU SKATEPARK



La rénovation et l'extension du Skatepark des Mathes est née de la volonté de Julien et Evann, deux adolescents de la commune. Désireux de continuer à pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions, ils n'ont pas hésité à interpeler Madame le Maire alors en visite aux jardins partagés voisins.

Bien leur en a pris puisque Madame le Maire s'est fait le relais de leur souhait auprès de son Conseil et a confié le dossier à son adjointe au sport Céline Augustin. S'en sont suivis des échanges, des discussions, des croquis... entre l'élue et les deux jeunes mathérons pour aboutir à un projet conforme aux attentes des pratiquants

Restait toutefois à aborder le financement, le projet représentant au final un investissement de plus de 50 000 €. Bingo de nouveau, puisque le Conseil Municipal a validé l'extension puisant notamment dans le budget participatif qui avait été réservé pour les initiatives citoyennes.

Un bel exemple de l'implication de la jeunesse au sein de notre commune.

L'AGRANDISSEMENT DU SKATEPARK

Les travaux désormais terminés, le skatepark est passé de de 485 m² à 696 m² de surface au sol. Cette extension a permis d'accueillir 4 nouveaux modules en plus des 3 existants à savoir :

- un "QUARTER" (rampe de lancement)
- un MURET DOUBLE
- un SPINE (double pente)
- un gros module

Ce chantier a été réalisé grâce à un investissement de 55 385 euros de la commune (pour les modules, les protections et la nouvelle clôture). Le Département de la Charente-Maritime a été sollicité financièrement à hauteur de 20 % soit plus de 11 000 euros.

UNE INAUGURATION EN PETIT COMITÉ

Instigateurs du projet de rénovation et d'extension du skatepark, Julien et Evann ont inauguré, en présence de Madame le Maire et de Céline Augustine, Adjointe au Sport, leur nouveau terrain de jeu. Les conditions sanitaires étant ce qu'elles sont, cette inauguration n'a pas pu se faire comme nous l'aurions espéré mais elle a tout de même eu lieu et c'est bien là le principal... et dans le respect des gestes barrières évidemment.

Découvrez ci-dessous et en images, cette inauguration ainsi que les premières figures et les premières sorties de nos jeunes riders sur cet équipement flambant neuf!



PROTECTION DE LA PISTE CYCLABLE AVENUE DE L'HIPPODROME



RÉFECTION DES ÎLOTS ALLÉE DU GRAND LARGE ET BOULEVARD DES RÉGATES



LES TENNIS DES DUNES SE REFONT UNE BEAUTÉ





Nichés au coeur de la Pinède à quelques encablures de la plage de Bonne Anse, les cours de tennis des Dunes subissent fréquemment les assauts de la nature. Afin de "ralentir" cette inéxorable lutte contre les éléments, la Municipalité a décidé d'engager, cette année, des travaux de rénovation et de revitalisation des cours.

Deux courts seront rénovés en mai puis en septembre tandis que les autres ont d'ores et déjà été revitalisés afin de permettre au Tennis Club Les Mathes - La Palmyre d'utiliser et de proposer ces cours au plus grand nombre. Ces travaux, d'un montant de 57 185,44 € HT ont été confiés à la société EURL Drapeau. Le Conseil Municipal a sollicité le Conseil Départemental de Charente-Maritime à hauteur de 14 296,36 € pour ces travaux au titre de l'aide aux équipements sportifs

Enfin, un cours de Beach Tennis est en cours d'élaboration à l'entrée du tennis afin de faire découvrir cette discipline au plus grand nombre.

TENNIS CLUB LES MATHES LA PALMYRE



Le club vous accueille tout au long de l'année pour différentes pratiques.

Fort de ses 11 courts répartis sur trois structures, vous pouvez venir pratiquer au plus près de chez vous.

Vous pouvez bénéficier, sur le site des Dunes, à la Palmyre, d'un cadre agréable au cœur d'une pinède proche de la mer (allée des Dunes). D'un lieu calme et ensoleillé bordé d'un petit lac, où l'on peut écouter les cris des animaux du Zoo sur le site du Lac (à la Palmyre, avenue des Alouettes). Mais aussi d'un cadre magnifiquement arboré et relaxant sur le site de la Mairie, rue des Demoiselles aux Mathes.

Nous sommes là pour répondre aux besoins de votre pratique. Tennis en loisirs, enseignement en leçon individuelle, cours collectifs en stage enfant durant chaque vacances scolaires (hormis Noël), cours collectifs à l'année enfants et adultes

(sous réserve d'une demande suffisante) , et bien sur les compétitions homologuées et les animations non homologuées pour compléter notre offre.

Nous serons ravis de vous accueillir sur nos différents sites tennistiques pour partager un moment d'échanges autour du sport et du tennis.

Pour toutes questions et informations n'hésitez surtout pas à nous contacter :

- par téléphone au 0612065134
- par mail : tclesmatheslapalmyre@gmail.com
- sur notre site internet : tennispalmyre.fr
- sur notre page facebook: Tennis club Les Mathes La Palmyre et sur google tennis club les mathes la palmyre.

Benoit sera heureux de vous répondre, vous renseigner ou vous conseiller. À très bientôt

TC Les Mathes La Palmyre

UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR UN NOUVEAU CHAPITRE



LES MATHES | LA PALMYRE

DESTINATION NATURE

APRÈS UN MOIS DE TRAVAIL AVEC L'AGENCE MEDIAPILOTE, LA MUNICIPALITÉ A ARRÊTÉ LE CHOIX DU FUTUR LOGO... CE LOGO SERA LA BASE DE TRAVAIL DE LA REFONTE GLOBALE DE L'IDENTITÉ DE LA COMMUNE ET DU FUTUR SITE INTERNET. EXPLICATIONS...

LA REFONTE DU LOGO. UNE ÉTAPE IMPORTANTE

Comment insufler un vent de renouveau sans pour autant renier le passé ? Cette question, les élus de la Commission Communication n'ont eu de cesse de se la poser depuis la mise en oeuvre de la refonte de l'identité visuelle, initiée à l'occasion de la nouvelle année.

Et pour cause, le changement d'un logo, au-delà des aspects techniques et de son côté financier revêt forcément une dimension "personnelle". Encore plus dans le cas de notre Commune dont le logo actuel a été pensé par M. Jono et a plus d'une vingtaine d'années d'existence.

C'est donc en gardant à l'esprit ces réalités que la Municipalité a décidé de "lancer la commune dans un nouveau cycle au travers d'une image dynamique, naturelle et moderne", détaille Madame le Maire. Pour ce faire, elle a fait appel, à la société Mediapilote, et plus précisément à l'Agence de Bordeaux, spécialisée dans la Communication des Collectivités.

De cette rencontre et des nombreuses réunions de travail et échanges est né le logo que vous découvrez ci-contre et qui, nous l'espérons suscitera autant d'enthousiasme qu'il n'en a suscité auprès des élus et des agents à qui il a déjà été présenté.

Pensé comme une évolution plus qu'un restylage profond, ce nouveau logo reprend à son compte les éléments caractéristiques marquants de notre commune à savoir : l'eau, la nature, le soleil et la forêt... sans oublier le nautisme.

Si l'oiseau a "disparu" du logo restylé, il se pourrait bien qu'un autre animal à plumes s'invite périodiquement dans le logo ou dans une déclinaison...

Côté couleurs, le jaune, le bleu, le vert et le rouge restent de la partie mais de façon plus harmonieuse et équilibrée afin d'apporter au logo une nouvelle dynamique et de nouvelles possiblités graphiques.

Le lifting le plus important se situe finalement au niveau du nom de la commune et du slogan qui accompagnait la vie municipale depuis maintenant plusieurs décennies.

Une nouvelle police a été déployée afin de s'intégrer harmonieusement avec la création graphique et d'apporter une dynamique supplémentaire à l'ensemble.

Enfin, "Nature Plein Cadre" s'est effacé pour devenir "Destination Nature" et ainsi traduire pleinement la volonté municipale de faire entrer la commune dans une nouvelle période, à l'image de sa décision d'aménager la station de façon durable grâce au GIP Littoral.

Ce premier volet de la refonte de l'identité visuelle de la Commune se poursuivra dans les semaines à venir avec l'adaptation de ce nouveau logo pour ses différentes utilisations et les différents services qui l'utiliseront dans le futur. Et Madame le Maire de prévenir : "Cette nouvelle identité ne doit pas faire oublier le passé. Aussi, l'ensemble de tous les supports (papiers etc...) seront utilisés jusqu'à épuisement des stocks afin de ne pas engendrer de surcoût pour la collectivité".

Vous découvrirez ainsi d'ici l'été, le nouveau logo du CinéMathes, ainsi que plusieurs déclinaisons de ce dernier pour les Services Municipaux mais aussi quelques surprises.

LE NOUVEAU SITE INTERNET PRÉVU POUR LA FIN D'ANNÉE 2021

Autre volet du dossier, la refonte du site internet. Un travail qui a également été confié à l'Agence Mediapilote.

L'objectif de ce choix d'un prestataire unique ? Permettre de dégager une direction graphique unique de tous les futurs support (papier ou digitaux) afin d'harmoniser l'identité de la commune tout en rationnalisant les coûts et la productivité.

Ainsi et ce, depuis le début du partenariat, l'Agence Mediapilote travaille, en parallèle, sur le volet identité visuelle mais aussi sur cette refonte du site internet avec les services de la Municipalité

Après l'audit de notre site actuel et la définition d'un cahier des charges pour le futur site, l'Agence s'attèle à la structuration du futur squelette du site, c'est à dire l'ensemble des éléments qui permettra à celui-ci de vous proposer une navigation sur tous les supports d'aujourd'hui dans des conditions optimales.

Ce travail se fait parallèlement à celui de la création graphique qui reprendra à son compte la nouvelle identité et mettra en avant les points forts de notre commune au travers d'une expérience utilisateur entièrement repensée et tournée vers l'ensemble des utilisateurs de notre site.

Ce travail se poursuivra sur plusieurs mois et devrait permettre à la Municipalité de vous dévoiler son futur site durant le courant du 3e trimestre.

D'ici là, nous ne manquerons pas de vous informer des avancées des travaux et de vous présenter les premières images du futur site.

L'actualité du territoire

À LA RENCONTRE DU SERVICE ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE DE LA CARA



Soucieux de vous faire découvrir les nombreux trésors de notre territoire et les activités à pratiquer en cette saison, nous sommes partis à la rencontre de Gilles Guiral, chef du service "Activités de pleine nature et Équipements sportifs" de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. L'occasion d'aborder avec lui, la richesse de notre territoire en matière d'activités de loisirs comme le vélo, la randonnée ou encore l'équitation.

VOUS ÊTES À LA TÊTE DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS AU SEIN DE LA CARA. POURRIEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER LES MISSIONS DE CE SERVICE ?

Notre service est rattaché à la Direction de l'Animation Territoriale et englobe finalement plusieurs axes qui comprennent :

- l'aménagement et la gestion des équipements et infrastructures dédiés aux loisirs de pleine nature (vélo loisir, VTT, randonnée pédestre et équestre et course d'orientation)
- l'animation de ces filières avec les acteurs du territoire
- le développement des action grâce à la réalisation d'un Schéma Territorial des Activités de Pleine Nature

Ce ne sont là qu'une petite partie de nos missions puisque nous sommes également amenés à travailler avec les services Transport et Mobilité, Communication ou encore avec le Système d'information géographique (S.I.G).

DANS UN TERRITOIRE MARQUÉ PAR LA PRÉSENCE DE L'EAU, COMMENT CES activités parviennent à tirer leur épingle du jeu ?

Les activités de pleine nature sont en plein essor et il nous faut accompagner et développer ces pratiques sur notre territoire Vous savez, je vais prendre un chiffre que j'aime bien qui est celui du passage des vélos sur le Bac de Royan. Quand je suis arrivé sur le territoire en 2014-2015, ce chiffre était de 38 000 vélos, aujourd'hui nous sommes à 60 000. Je pourrai également vous citer l'un de nos compteurs, positionné à La Palmyre, sur le front de mer qui a "fait le tour". C'est à dire que, en l'espace de 5 ans, il a vu passer 1 million de vélos.

S'il est vrai que nous sommes longtemps restés dans l'ombre du nautisme, aujourd'hui nous travaillons à sortir le service et ces actions de "l'anonymat" dans lequel il était. Nous allons par exemple créer un site commun avec le nautisme afin de rassembler toutes les activités de pleine nature au sein d'une identité unique. "Sports et Loisirs Nature"

QUELLES ACTIONS MENEZ-VOUS POUR TOUCHER DE PLUS EN PLUS DE MONDE SUR LE TERRITOIRE ?

Pendant longtemps nous avons attendu des actions fortes de l'Office de Tourisme Communautaire (OTC) Destination Royan Atlantique mais sans parvenir à des réalisations concrètes. Nous avions par exemple adhéré à la plateforme numérique Loopi dès 2015 avant de confier le dossier à l'OTC mais malheureusement peu de choses avaient été mises en place dessus. Pourtant cette plateforme numérique est un formidable outil gratuit.

C'est pourquoi nous avons décidé de promouvoir par nos propres moyens ces activités au sein du service. Nous sommes, depuis ce jour auteur compositeur interprète des activités de pleine nature. Nous concevons les circuits, nous éditons les supports et nous en faisons la promotion sur les réseaux numériques.

Nous avons par exemple profité du confinement en mars 2020 pour reprendre la main sur le dossier Loopi afin d'alimenter la plateforme et travailler pour promouvoir toutes nos activités.

COMMENT SE CONCRÉTISENT SUR LE TERRAIN CES ACTIVITÉS ET VOS MISSIONS ?

Quand on parle activités de pleine nature, il faut savoir que cela représente, à l'échelle de notre territoire : on parle de plus de 900 kilomètres de réseaux, ce sont près de 9 500 marques de balisage qui sont ainsi réparties sur les 33 communes. Tout ce réseau, et il faut le savoir, est vérifié et contrôlé tous les ans au moins une fois.

Il y a un vrai suivi qui nous permet de maîtriser l'offre, sa qualité et son suivi en temps réel car tout est informatisé.

LES MOYENS HUMAINS DOIVENT ÊTRE IMPORTANTS POUR GÉRER Ce réseau ?

Derrière le Service, il n'y a en réalité que trois agents à temps plein dont je fais partie. Notre budget de fonctionnement dépasse à peine les 57 000 euros chaque année.

COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AU QUOTIDIEN POUR L'ENTRETIEN ET LE SUIVI ?

Il faut rappeler un élément important. Quelques années en arrière, la gestion et l'entretien de toutes ces pistes étaient délégués à des prestataires extérieurs sans forcément le suivi qu'il fallait derrière. Il n'y avait pas de vision claire du travail effectué.

Aujourd'hui, j'ai un tableau de bord de suivi, je sais le nombre de jours travaillés par type de supports, pour le VTT, le vélo etc. Je sais le coût que cela représente et même les kilomètres que l'on fait sur nos circuits pour le suivi.

À tel point que le kilométrage que nous faisons et le carbone que cela engendre sur une année d'exploitation va être compensé en plantant 18 arbres à Cozes.

À partir du moment où on est capable de chiffrer le coût au kilomètre, on peut discuter avec les élus, se projeter et cela permet donc d'offrir des perspectives.

VOUS ÉVOQUIEZ TOUT À L'HEURE LA PALMYRE ET NOTAMMENT LE Chiffre d'un million de vélos en 5 ans passés à la palmyre. Que vous inspire notre commune en matière de vélos ?

La commune des Mathes - La Palmyre possède le plus grand kilométrage de pistes cyclables du territoire et c'est un point fort, il faut en être conscient. En plus d'offrir plus de 35 kilomètres de pistes, la commune bénéficie d'un cadre unique et offre aux cyclistes des points de vue exceptionnels comme la Baie de Bonne Anse.



C'est un point fort indéniable et qui remonte à de longues années grâce notamment à l'hôtellerie de plein air qui offre un accueil Vélo reconnu.

EN PARLANT DE PISTES, POURRIEZ-VOUS NOUS DIRE OÙ EN SONT LES Travaux sur le secteur la fouasse - la Bouverie

Je vais être transparent, ce sujet on me l'a mis dans les mains il y a quelques temps alors même qu'aucun projet réellement chiffré n'avait été réalisé. Nous avons donc embauché un bureau d'étude qui, après un relevé topographique a chiffré le projet à 800 000 euros environ.

Nous savons également que nous avons une complexité réglementaire car nous sommes au coeur d'une forêt de protection mais rien de rédibitoire.

En parallèle, le Schéma Cyclable de la CARA a vu le jour et désormais, l'ambition est de lancer une étude de faisabilité afin d'avancer vite et bien et d'arriver à des actions concrètes.

UN CARNET DE VOYAGE EN PRÉPARATION

Comment mettre en valeur le territoire et la pratique du vélo. Voilà une question à laquelle Gilles Guiral et ses équipes tentent de répondre au quotidien... Et qui pourrait bien trouver sa réponse avec la sortie, dans le courant du mois de juin, d'un Carnet de Voyage exceptionnel.

"Ce Carnet est né d'une excursion que nous avons organisé avec des personnes du département, de la CARA mais aussi Thierry Avan, photographe", explique Gilles Guiral. "Nous sommes partis du train des Mouettes et avons fait un saut de puce jusqu'à Mornac pour ensuite remonter jusqu'à La Tremblade par les Chemins de la Seudre. Nous avons ensuite rejoint La Palmyre par la Forêt et la Coubre avant de plonger au sud jusqu'à Mortagne-sur-Gironde. Enfin nous avons bouclé notre périple en remontant par Épargnes et Cozes".

"De ce périple et d'une discussion avec Thierry Avan est né l'idée d'un carnet. Tous les gens présents étaient impressionnés par la diversité et la beauté de notre territoire. C'est pourquoi nous avons voulu créer un guide et sortir des sentiers battus."

Ce guide mélangera donc aquarelles, dessins et textes pour une immersion plus vraie que nature dans notre territoire!



LA CARA LANCE CARA'VEL : UN NOUVEAU SERVICE DE LLD DE VÉLO ÉLECTRIQUE

Bien décidée à favoriser et accompagner l'essor des nouvelles formes de mobilités douces, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a lancé, le 22 mars, un service de location longue durée (LLD) de vélo électrique. Nommé "Cara'Vel", ce nouveau service vous permet de louer, pour une durée de 3 ou 6 mois un véhicule à assistance électrique. Le coût de l'abonnement :

Pour un abonné au réseau "Cara'Bus"

3 mois : 60 euros6 mois : 100 euros



Pour un non-abonné au réseau "Cara'Bus"

3 mois : 120 euros6 mois 230 euros

Accessible à tous les habitants de la CARA âgés d'au moins 18 ans, ce service offre également à ses utilisateurs les avantages suivants :

- Aucun frais d'entretien : le vélo est entretenu par le partenaire de la CARA pour l'opération Cyclo-Jet (à l'exception des dégradations qui ne relèveraient pas de l'usure normale du matériel. Les réparations dues à des dégradations seront facturées).
- Un kit sécurité offert. Il est composé d'un gilet de sécurité fluorescent, d'une pompe, d'une bombe anti-crevaison et d'un anti-vol. Ce kit sera prêté à la première location
- La livraison à domicile : si vous le souhaitez, votre vélo peut vous être livré à domicile dans un délai de 48h.

Vous souhaitez bénéficier de ce service ? Voici la démarche à suivre :

- 1. Rendez-vous sur www.cara-bus.com/caravel/louer-un-velo/ ou à l'Agence des Mobilités du Territoire, 7 place de la Gare à Royan (Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et les premiers et derniers samedis du mois de 9h à 12h).
- 2. Remplissez le formulaire de réservation disponible en ligne ou à l'Agence des Mobilités
- 3. Déposez votre dossier complet (pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile) et récupérez votre vélo directement chez Cyclo-Jet Royan (20 boulevard de Lattre de Tassigny 17200 Royan)

Attention, une fois votre abonnement établi, vous devez faire un dépôt de garantie, non encaissé de 1 200 euros par CB.

VÉLO PAYS ROYANNAIS



Créée en janvier 2020 l'association Vélo Pays Royannais, affiliée à la Fédération des Usagers de la Bicyclette, rayonne sur le territoire de la communauté d'Agglomération Royan Atlantique forte de ses 70 adhérents. Ses objectifs :

- Promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien, faciliter, améliorer, sécuriser la pratique du vélo sur le territoire de la CARA.
- Veiller à l'intégration systématique de l'usage du vélo dans les projets d'aménagement du territoire.
- Constituer un groupe d'initiative pour faire aboutir les demandes des usagers du vélo et accroître leur sécurité : pistes cyclables, parkings à vélos, signalétique, aménagement de circulation dans le respect de l'environnement ; des contacts encourageants ont déjà été pris.
- Organiser et participer à des opérations de promotion du déplacement vélo sur le territoire de l'agglomération Royan Atlantique.
- Concertation entre usagers et collectivités, des campagnes de communication grand public.

Vous aimez le vélo rejoignez « Vélo Pays Royannais ».

RENSEIGNEMENTS: COURRIEL: VPR@MAILO.COM / FACEBOOK: VÉLO PAYS ROYANNAIS / COTISATION ANNUELLE: 10 EUROS

CHARLELIE COUTURE PREND SES QUARTIERS À LA MAISON DES DOUANES



Dès que les conditions sanitaires le permettront, la Maison des Douanes à Saint-Palais-sur-Mer (17) ouvrira ses portes au public pour présenter, jusqu'au 1er novembre, les œuvres de CharElie Couture. L'exposition consacrée à cet artiste « multiste », connu depuis les années 80 pour ses chansons, dévoile les multiples facettes de son parcours créatif entre écriture, arts visuels et musique.

Photographe et peintre, autant que compositeur et poète, CharlElie Couture est un artiste pluridisciplinaire, inscrit dans le courant « multiste » dont il est un des fondateur et théoricien. « Par instinct ou par expérience, par caprice ou par nécessité, j'ai manipulé sans complexe, les outils de la création qui me tombaient sous la main, explique-t-il. Un jour, j'ai accepté l'idée qu'à l'intérieur de moi se débattaient plusieurs démons, et ce jour-là j'ai compris ce que serait ma vie, cette quête absolue du « Multisme » devenue l'unique projet de ma destinée. »

L'exposition, présentée jusqu'au 1er novembre à la Maison des Douanes, permet de découvrir ces différents modes d'expression que le poète rock a toujours mené de front. On y retrouve plusieurs grands formats vertigineux, évoquant les lignes des gratte-ciels de New-York, où l'artiste s'est installé de 2004 à 2017, les perspectives des avenues, le ballet des

voitures et les larges bandes blanches des passages piétons qui zèbrent le noir du bitume. L'artiste utilise de multiples techniques - photographie, acrylique, huile et collage sur des supports divers, toile, carton, papier, vinyle ou même rideaux de douche détournés. Souvent, un tracé noir ou blanc contraste avec l'arrière-plan et suggère une silhouette. Parfois un aphorisme surgit sur la toile.

D'une rive à une autre, d'une forme à une autre, son travail de plasticien s'affranchit des codes et refuse tout ce qui pourrait le figer : pour lui, l'art est passage. « Ce qui m'intéresse, c'est la relation entre le monde intérieur et le monde extérieur », résume-t-il. L'œuvre naît dans l'urgence d'un état poétique, produit d'une conjonction de hasards, hors de toute préméditation. « L'inspiration, c'est une vibration infime qui prend néanmoins tellement d'importance qu'elle en devient universelle... »

CharlElie Couture s'inscrit ainsi dans la lignée de ces artistes inclassables et singuliers, dont la recherche d'un « art total » est non seulement le produit d'une interrogation sur la nature même de l'art, mais aussi une invitation adressée à tous.

Icône d'une certaine chanson rock littéraire française, CharlElie Couture se produira en concert gratuit le 26 juin à 21 heures au théâtre de verdure du parc de Vaux-sur-Mer, où le public pourra découvrir sur scène les chansons de son album Même pas sommeil, sorti en janvier 2019. Première partie : Arthur de La Taille à 20 heures.

Exposition « CharlElie Couture, Poète rock et Multiste »

Jusqu'au 1er novembre 2020 à la Maison des Douanes, 46 rue de l'Océan à Saint-Palais-sur-Mer. Dès que les conditions sanitaires le permettront, ouverture de 14 heures à 18 heures jusqu'au 9 avril, de 14 heures à 19h30 du 10 avril au 30 septembre et de 14 heures à 18 heures du 1er octobre au 1er novembre. Tél. 05 46 39 64 95. Tarif : 2 euros, gratuit pour les moins de 16 ans. Accès libre au jardin et au belvédère.

UN CENTRE DE VACCINATION EN PAYS ROYANNAIS



La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, en charge de l'organisation et de la planification de la vaccination anti-covid sur le territoire a ouvert, le mardi 6 avril, un centre de vaccination à l'Espace Cordouan de Royan afin d'accroître les capacités de vaccination.

Opérationnel depuis maintenant plusieurs semaine, ce nouveau centre, situé 24 rue Henri Dunant à Royan, est opérationnel selon les modalités suivantes :

- L'accueil se fera uniquement sur rendez-vous, en appelant la plateforme téléphonique dédiée au 05 46 39 64 39 ou par le site www.doctolib.fr.
- Le centre de vaccination sera ouvert sept jours sur sept, de 8 heures à 20 heures. Conçu selon le principe de « marche en avant », le parcours de chaque personne accueillie sera décomposé de la manière suivante : accueil ; contrôle durendez-vous ; prise de température ; remise d'une enveloppe permettant de ranger les documents et d'une pastille de couleur identifiant chaque box de vaccination ; remise d'un questionnaire vaccinal pour vérifier l'aptitude à la vaccination ; salle d'attente ; prise en charge par le personnel médical pour

l'injection du vaccin (Pfizer ou Moderna dans un premier temps) dans l'un des 8 à 10 box actifs selon les lignes vaccinales ouvertes ; 15 minutes de surveillance ; remise d'une attestation de premier vaccin et d'un document de planification de la seconde injection pour les primo-vaccinés.

Vie Associative

BASE NAUTIQUE DE LA PALMYRE



L'année 2020 est derrière nous et 2021 a malheureusement débuté avec encore beaucoup d'incertitudes, sur le plan sanitaire.

Malgré tout il nous faut penser à la nouvelle saison et reprendre nos activités. Nos permanents sont d'ores et déjà en plein préparatifs, et font tout pour accueillir dans les meilleures conditions tous les amoureux des activités nautiques dans le cadre sublime de la Baie de Bonne Anse.

L'accès au club de voile est toujours limité, les vestiaires restent fermés pour le moment, nous espérons que tout pourra rentrer dans l'ordre le plus rapidement possible. Les activités de loisirs, sur les supports individuels ont repris sous la houlette de Guillaume et Colin. Les dates des séances sont disponibles auprès d'eux. (Planche à Voile, Kayak, Paddle, Kite Surf...)

Nos adhérents peuvent reprendre leurs licences et leur adhésion sur le site de la Base Nautique, ou directement auprès des permanents aux heures d'ouverture de la Base Nautique. Nous sommes optimistes pour les jours et semaines à venir. Nous sommes prêts à recevoir tous les passionnés de « Glisse » sur nos nombreux supports.

Merci aux élus et à tous les services de la Mairie de Les Mathes - La Palmyre, pour leur soutien sans faille.

RETROUVEZ NOUS DÈS MAINTENANT SUR NOTRE SITE INTERNET (WWW. BASENAUTIQUELAPALMYRE.COM) OU NOS PAGES « FACEBOOK » PAV (PALMYR ATLANTIC VOILE) PAP (PALMYR ATLANTIC PADDLE) PAK (PALMYR ATLANTIC KITE)

Toute l'équipe de la Base Nautique de La Palmyre, vous souhaite une « super » saison 2021....

CNBA



Ce début d'année démarre avec les mêmes contraintes sanitaires qu'en 2020. Malgré cette situation difficile, comme les années précédentes, le Cercle Nautique de Bonne Anse, convaincu que la situation devrait progressivement revenir à plus de normalité, a construit son agenda d'activités pour animer le port de La Palmyre pendant la saison estivale.

Vous pourrez trouver le détail de toutes ces activités sur notre site internet : http://www.cnbaportdelapalmyre17.com/pages/le-programme-des-festivites. html

Les points forts de ces activités seront articulés principalement autour de 2 grandes Sardinades et 2 puces des mers & Vide-greniers. Elles seront réparties sur les mois de juillet et août. Si vous souhaitez participer en tant qu'exposant aux puces de mers, pour obtenir toutes les informations, vous pouvez téléphoner au numéro suivant : 07.49.96 33.25.

Pour faciliter les opérations d'installation lors de nos animations, les bénévoles du CNBA ont équipé un « Drink truck » qui est en fait une caravane dans laquelle a été installée des équipements pour simplifier l'installation des moyens de restauration et pour maintenir des boissons fraîches. Ce « Drink truck » permettra aussi d'organiser rapidement des animations sur le port lorsque les conditions météorologiques le permettront.

Comme vous le voyez, en dépit de cette situation particulière liée au COVID, notre association continue à agir pour animer le port, pour être un interlocuteur vis-à-vis des autorités portuaires et promouvoir les bons gestes nautiques. N'hésitez à venir nous rejoindre, le CNBA est ouvert à tous.

Pour plus d'informations, consultez notre site internet : http://www.cnbaportdelapalmyre17.com ou contactez notre président Christian au numéro : 06.80.34.87.27

SOCIÉTÉ DES COURSES ROYAN ATLANTIQUE



La situation sanitaire a évidemment impacté la fréquentation de la saison hippique 2020. Entre les annulations et le huis clos, elle est en baisse de 20%. En revanche la comparaison des réunions courues avec celles aux mêmes dates de 2019, fait apparaître une fréquentation quasi identique. On se console comme on peut!

COMMENT SE PRÉSENTE L'ANNÉE 2021?

Nous savons d'ores et déjà que notre première réunion du 28 mars se courra à huis clos et vraisemblablement, les suivantes d'avril.

APRÈS?...

Quoi qu'il en soit, nous avons décidé de faire des travaux d'amélioration de notre site pour, encore, mieux accueillir les spectateurs, en particulier en matières de restauration et sonorisation.

Nous avons également aménagé un kiosque pour promouvoir l'image de l'hippodrome par la vente de différents objets publicitaires. Nous avons préparé un plan de communication sur des supports physiques et numériques que nous actionnerons dès que nous aurons la certitude de recevoir du public. Nous envisageons aussi la possibilité de retransmettre nos courses sur internet commentées et animées par un journaliste professionnel.

Sans sous-estimer la situation, nous devons être en mode offensif, et nous donner les moyens nécessaires pour attirer la population sur ce magnifique site de l'hippodrome afin qu'elle partage ce spectacle fort en émotions. Et cela, dans le respect des règles sanitaires!

Venez nombreux, vous ne serez pas déçus.

18 JUILLET: "Trophée Vert" T

25 JUILLET : T / P

PHILIPPE GADREAU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES ROYAN ATLANTIQUE

CALENDRIER 2021 (SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS ÉVENTUELLES)

28 MARS : T / P (Huis clos) **5 AVRIL** : T / O (Huis clos?) - **18 AVRIL** : P / O (Huis clos?)

8 MAI: T / O - **23 MAI**: T / P **6 JUIN**: T / P

1er **AOÛT** : P / O - **8 AOÛT** : T

18 AOÛT: T / O - **22 AOÛT**: P / O - **29 AOÛT**: T

DÉBUT DES RÉUNIONS : 14H30 / T=TROT / P=PLAT / O=OBSTACLE

LES ARTS DES MATHES

Toujours dans l'attente d'autorisation d'ouverture au public, nous avons l'espoir que les cours de Peinture, Acrylique, Huile, Aquarelle, Pastel et Modelage reprennent en Avril 2021... dans le respect des gestes barrières (distanciation physique, port du masque obligatoire, utilisation de gel hydroalcoolique, apport par chaque adhérent de son propre matériel : pinceaux, tubes de peinture, chiffons, gobelets).

LUNDI

14H30-17H30
• PEINTURE À L'HUILE
INITIATION À LA COPIE DE PEINTRES
CLASSIQUES
THOMAS CAMBOIS
TARIE: 25 & LE COURS

TARIF : 25 € LE COURS TÉL : 06 13 60 62 65 9H30 À 12H00

MARIE-LAURE BOURY DIPLÔMÉE DE

DUPERRÉ ET DE LA SORBONNE

TÉL: 06.99.22.77.94

LE TARIF DES COURS COUVRENT LA PÉRIODE

JEUDI

LE TARIF DES COURS COUVRENT LA PERIODI DU 24 SEPTEMBRE 2020 AU 17 JUIN 2021 CARTE DE 20 COURS : 310 € SOIT 15.50€/ COURS

PAIEMENT EN PLUSIEURS CHÈQUES POSSIBLE. JEUDI 14H30-17H30

PASTEL

MODELAGE

HÉLÈNE COLLIGNON PROFESSEUR BEAUX ARTS

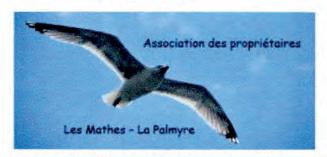
TARIF : 20 €/ COURS TÉL : 06 21 05 70 98

LES ARTS DES MATHES

PRÉSIDENTE: MC GADREAU 06 80 18 93 41 / TRÉSORIÈRE: F.BONNAUD / COMMUNICATION: M.CHAREYRON

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES LES MATHES - LA PALMYRE

APLMLP



HTTPS://WWW.APLMLP17-ASSOCIATION.COM APLMLP17@GMAIL.COM

En ce premier trimestre 2021 tous ceux qui viennent ou résident dans notre commune ont pu constater des démolitions et des coupes d'arbres à plusieurs endroits.

Aussi, nous formulons le souhait que les futurs aménagements qui en découlent contribueront à l'embellissement du centre de La Palmyre et des Mathes.

Un autre évènement se prépare. Il s'agit de la préparation du budget municipal pour l'année 2021 qui doit être approuvé par un vote du Conseil Municipal avant la fin avril.

Nous informerons nos adhérents de l'évolution de la taxe foncière et de la taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) dès que possible.

COMITÉ DES FÊTES

COVID: 1 < > COMITÉ DES FÊTES: 0

C'est avec ce regrettable score que se résume l'activité de notre association depuis un an.

Bien sûr, nous sommes dans l'obligation de respecter les réglementations dictées par la situation sanitaire, surtout si nous voulons nous retrouver un jour à refaire la fête tous ensemble.

Néanmoins, nous devons nous préparer à une reprise de nos festivités.

C'est pourquoi, dans le prévisionnel du 2e trimestre 2021, il y a le traditionnel « Vide-greniers » du jeudi de l'Ascension 13 mai et la « Fête de la Musique » du lundi 21 juin. Ces manifestations ne sont réalisables qu'avec la suppression du couvre-feu à 18 heures et la levée de certaines interdictions de rassemblement, tout cela en nous laissant un délai de 1 mois avant ces dates pour pouvoir les organiser ou les annuler.

En restant prudent et respectueux des gestes barrières, il ne nous reste plus qu'à espérer que la situation sanitaire s'améliore très vite.

A très bientôt le plaisir de se revoir.

LE PRÉSIDENT ROBERT SALMON.



ENSEMBLE & SOLIDAIRES



L'HEURE DE LA REPRISE N'A TOUJOURS PAS SONNÉ!

Comme une grande partie de l'année écoulée, ce début d'année 2021 est lui aussi placé sous le signe de la COVID-19. Cela fait cinq mois que toutes nos activités se déroulant en salle ont cessé, et nous ne savons toujours pas quand nous pourrons les redémarrer. Seules les activités de plein air ont repris (marche, pétanque, vélo). Conséquence de cette pandémie qui n'en finit pas, nous ne pouvons, à ce jour, établir aucun programme pour les mois à venir.

Nous vous disons à bientôt et, en attendant la reprise, prenez bien soin de vous et de vos proches. Bien entendu, nous restons joignables par téléphone ou mail. Les informations de reprise seront affichées, le moment venu, au local de l'association.

Anne-Marie SPITERI Présidente

PRÉSIDENTE : 06.82.28.81.63 — ANNEMARIE.SPITERI@ORANGE.FR / UNRPA.MATHES@WANADOO.FR SITE INTERNET : HTTP://UNRPALESMATHES.JIMDO.COM

COMITÉ DE JUMELAGE



La Covid-19 nous bloque toujours, et pour combien de temps, malgré tout le Comité de Jumelage ne baisse pas les bras. Cette crise sanitaire ne nous permet pas encore d'organiser l'Assemblée Générale, peut-être pourrons nous la faire en juin.

En accord avec la Mairie d'Antey, nous n'organiserons pas encore cette année la fête pour les 30 ans d'Amitié aux Mathes.

Nous envisageons une rando pédestre le dernier dimanche de septembre.

En Italie, ce n'est pas plus brillant, à partir de lundi 15 Mars, ils sont en zone rouge, et donc de nouveau confinés.

Marino est décédé ces jours-ci. Il avait 92 ans. Nous l'avions vu pour les 30 ans à Antey en fauteuil roulant. Marino était connu des Mathérons. Il a été adjoint au Maire à la Mairie d'Antey et la première personne Anteysanne à venir aux Mathes en reconnaissance des lieux en 1988 avec Roberto le Maire, Aldo le secrétaire de Mairie et Irène adjointe.

Prenez soins de vous, et nous espérons vous retrouver rapidement.

LE PRÉSIDENT



Maissances

- JONKA PIETKIEWICZ Alexandre 11 janvier 2021
- LE CALVEZ Charlie 4 février 2021

The nous out quittes

- BOUCHET Christophe (21/04/1971 23/11/2020)
- COMBAULT Mireille veuve BRESNU (30/04/1929 08/03/2021)
- DELAVAULT Yvette épouse PARREAULT (24/06/1944 25/12/2020)
- LANOUE Lucette épouse FRADIN (02/11/1925 01/01/2021)
- MAZIERE Claudie veuve SANZ (04/04/1937 28/11/2020)
- MENARD Isabelle (07/01/1966 02/02/2021)
- MOREAU Michelle (03/06/1942 09/02/2021)
- PIERRE Arlette veuve LARRIEU (16/07/1929 09/03/2021)
- RONCERAY Bernard (11/06/1942 22/02/2021)
- ROUYER-CHATREAU Didier (14/06/1953 09/02/2021)





MAIRIE

10 rue de la Sablière - Les Mathes Tél. 05 46 22 48 72 - Fax : 05 46 22 49 23

info@lesmatheslapalmyre.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf le jeudi). Attention, l'accueil se fera uniquement sur rendez-vous le jeudi après-midi Permanence des élus le samedi matin : 10h à 12h

www.mairie-lesmatheslapalmyre.com

MÉDIATHÈQUE

Lundi et Mercredi de 14h30 à 17h30 Samedi de 9h30 à 12h 05 46 22 32 09 - mediatheque@lesmatheslapalmyre.fr

OFFICE DE TOURISME

2 avenue de Royan - La Palmyre Tél. 05 46 08 17 57 lapalmyre@royan.atlantique.fr

RELAIS POSTE - LA PALMYRE (OFFICE DE TOURISME)

D'avril à octobre

LA POSTE (LES MATHES)

10 rue Léon Nicolle - Les Mathes Tél. 36 31

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Heures des levées : en semaine 12h - le samedi 9h.

CENTRE DES IMPÔTS

1, rue des Cormorans - 17200 Royan Tél. 05 46 39 51 00

TRÉSOR PUBLIC

108 Bld de Lattre de Tassigny - BP 2202C - 17200 Royan Tél. 05 46 23 54 54

POMPIERS 18

SAMU 15

HÔPITAL DE ROYAN

20, avenue Saint-Sordelin 17640 Vaux-sur-Mer 05 46 22 22 22 Urgences : 05 46 39 52 18

GENDARMERIE

2 Rue de la Bergerie - 17390 LA TREMBLADE Tél. 05 46 36 11 43

GENDARMERIE - LA PALMYRE (JUILLET/AOÛT)

Tél. 05 46 22 52 25

ÉCOLE PRIMAIRE

10 rue Henri Érable - LES MATHES - Tél. 05 46 22 44 26

CULTES

CATHOLIQUE Tél. 05 46 36 01 78

PROTESTANT Tél. 05 46 36 01 76 ou 05 46 36 40 84

(English Spoken)

E.D.F - G.D.F

9 avenue du Marechal Leclerc - 17200 ROYAN - Tél. 09 69 32 15 15 $\rm N^{\circ}$ d'urgence : 09 726 750 17

EAU (C.E.R)

13, rue Paul Émile Victor 17640 Vaux-sur-Mer

05 81 31 85 01 Numéro d'urgence : 05 81 91 35 02

CERA - COMPAGNIE ENVIRONNEMENT ROYAN ATLANTIQUE (ASSAINISSEMENT)

Service Client - Dépannage / Numéro Unique : 05 46 77 99 17

SERVICES MÉDICAUX

MÉDECIN

Dr Hervé Pineau - 1 rue des écoles - Tél. 05 46 22 41 80

INFIRMIERS

SCP Couchaux - Pouillat - 8 rue Sainte-Marie - Tél. 05 46 22 42 90

Céline Caillet-Gwenaëlle Dubus - 1 rue des Ecoles - Tél. 06 23 77 39 13

OSTÉOPATHES - MASSEURS - KINÉSITHERAPEUTES

Pierre Gohard - Agnieska Groszewska - 4A Rue de l'Abbé Travers

Tél. 05 16 84 04 35 ou 06 07 44 34 96

PÉDICURE - PODOLOGUE

Solène Di Francesco - 8 rue Sainte-Marie - Tél. 05 17 25 18 82

PHARMACIE DE LA COUBRE

31 Bld des Trémières - 17570 La Palmyre - Tél. 05 46 22 40 82

SNCF ROYAN

36 35

TAXI

Nathalie Désiré-Béguin - Tél. 05 46 22 32 74 ou 06 75 23 62 27

Les Mathes / Office de Tourisme - La Palmyre.

DÉCHETTERIES (COMMUNAUTÉ AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE)

PÔLE ECOLOGIE URBAINE

Tél. 05 46 39 64 64 - Acceptent les plastiques, le verre, les batteries, la ferraille, les piles, les huiles etc.

LA TREMBLADE:

Du 1er janvier au 31 décembre : ouvert lundi, mardi, mercredi,

vendredi, samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Fermé jeudi, dimanche et jours fériés.

CHAILLEVETTE:

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 11h45 et de 14h à 17h45.

De juin à septembre : 8h30 - 18h30

Fermé mardi, dimanche et jours fériés.

PLATEFORME DE BROYAGE VÉGÉTAUX

Rue des carrières - 17570 LES MATHES

Tél. 05 46 05 78 65 * 06 71 90 32 32

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 18h00

Fermée les jours fériés

MARCHÉS

AUX MATHES : Halle du Marché. Tous les jours (sauf le mercredi et le dimanche) du 1er juillet au 31 août. Tous les vendredis, le reste de l'année.

À LA PALMYRE : le mercredi et le dimanche matin du 4 avril au 26 septembre. Le dimanche matin du 3 octobre au 1er novembre.

MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE

À LA PALMYRE : le mercredi soir en juillet et août.







LES MATHES - LA PALMYRE